



Le rapport Landau est une première étape pour faire de la France une cryptonation. France Digitale demande que ces recommandations soient rapidement traduites en un “Plan ICO”.

Les Initial Coin offering (ICO- levées de fonds via la Blockchain) sont un outil prometteur pour financer les jeunes pousses technologiques. A travers le monde, plus de 210 projets ont réuni plus de 4 milliards de dollars en 2017. La France peine pour l’instant à tirer tous les bénéfices de cette révolution, au détriment de pays agiles qui ont su mettre en place des cadres réglementaires avant-gardistes, comme l’Estonie ou la Slovénie.

France Digitale salue la remise du très attendu Rapport Landau comme une étape nécessaire vers la construction d’une “cryptonation”. Les recommandations du rapport dessinent les contours de ce qui pourrait être un véritable “plan ICO”, aboutissant à un cadre comptable, fiscal et réglementaire particulièrement attractif.

France Digitale invite le Gouvernement à ne pas ranger ce rapport sur une étagère et à le traduire le plus rapidement possible dans la loi Pacte, en cours de discussion au Parlement.

L’écosystème blockchain est prêt à s’engager aux côtés du Gouvernement pour faire de la France une vitrine de la blockchain en Europe. En juin dernier, une coalition historique regroupant 400 acteurs de l’écosystème blockchain français- la plus vaste jamais construite sur le sujet- avait produit une ambitieuse prise de position publique. Parmi les 10 propositions, plusieurs sont reprises par le rapport Landau et peuvent faire l’objet d’un véritable travail de co-construction. [Lire le rapport](#)

Au coeur de la révolution blockchain, la France a un rôle historique à jouer, en portant la création d’un marché unique des cryptomonnaies en Europe (ICOntinent). France Digitale encourage également le Ministre Bruno LeMaire à porter cette voix européenne au G20 et à inscrire la régulation des cryptomonnaies à l’ordre du jour du prochain G20 sous présidence française, qui se tiendra à Biarritz en juin 2019.

[Lire la synthèse](#)

Contact Presse - Chloé Rossignol - 06.23.08.11.90 - chloe@francedigitale.org

A PROPOS DE FRANCE DIGITALE - Fondée en 2012, France Digitale se donne pour mission de transformer la France en territoire propice au développement des startups, en métropole et à l’international. Elle déploie son action autour de deux axes : d’abord, la montée en puissance de l’écosystème (construction de la communauté, sentiment d’appartenance, networking, transfert de connaissances, échanges de bonnes pratiques) et ensuite, une être force de propositions auprès des institutions publiques françaises, des grands acteurs économiques, des médias et de la Commission Européenne. Le conseil d’administration est composé à parité de 10 entrepreneurs et 10 investisseurs (Fonds de capital-risque et business angels). En termes concrets, les actions de France Digitale se centrent sur deux aspects: renforcer l’arène numérique (construire la communauté, développer un sentiment d’appartenance, networking, transferts des savoirs, échanges de bonnes pratiques, etc.), et influencer au-delà des institutions publiques françaises, les principaux acteurs économiques, les média, et la Commission européenne.